

Economie | LGV SEA : Un quart du Fonds de solidarité territoriale destiné au chantier d'Ambarès



Ce 2 février, Le Préfet de Région Michel Delpuech s'est rendu sur le chantier de la Ligne Grande Vitesse Tours-Bordeaux sur la commune d'Ambarès-et-Lagrave à l'invitation de son Maire, Michel Héritié. Une commune particulièrement touchée sur son territoire tant en termes de durée que d'importance des travaux qui entraîneront notamment la destruction d'une cinquantaine de maisons sur la commune. Un chantier dont le montant en termes de réaménagement du quartier pointe les 10 Millions d'euros. 3 M seront apportés par le Fonds de solidarité territoriale a annoncé Michel Delpuech, une des plus grosses contributions de ce fonds.

Le Fonds de Solidarité Territoriale (FST), est un dispositif d'accompagnement des territoires traversés par la ligne LGV Bordeaux-Tours, un compte pour une meilleure insertion environnementale, économique et sociale de l'infrastructure. Doté à hauteur de 12M€ pour le tronçon Bordeaux Angoulême, ce fonds destine donc, comme annoncé par le Préfet de Région ce 2 février, 3M€ au réaménagement du quartier dont la réalisation d'un pôle d'échange multimodal permettant de desservir la presqu'île et l'installation de protections phoniques le long de la LGV.

«Le projet Euratlantique de la presqu'île» Pour autant, le total de l'opération de réhabilitation du quartier se monte à 10M d'euros, le (gros) coup de pouce de l'Etat n'est donc pas le seul financement à entrer en ligne. Et Michel Héritié de souligner également « l'intervention de la Région à travers le contrat de plan Etat-Région, Réseau Ferré de France, Coséa (filiale de Vinci, ndlr) ». Il n'en faut pas moins pas pour réaliser ce qu'il appelle « le projet Euratlantique de la Presqu'île ». Enfin dernière précision qu'il tient à apporter, ce n'est pas la commune qui touchera directement les 3 millions apportés par le FST, « mais la CUB qui gère tous les projets urbains de cet arrêt. »



Solène Meric

Crédit Photo : Aqvi.fr

Publié sur [aqvi.fr](#) le 04/02/2013

[Url de cet article](#)